

Comment réorganiser mon atelier pour gérer un mode dégradé ?

Réorganisation de l'aménagement des espaces et implantation d'équipements face à une forte croissance dans un contexte non stabilisé

SITUATION INITIALE

TPE dans le secteur de la menuiserie industrielle, la structure se trouve en forte croissance dans une période de crise sanitaire. L'enjeu d'approvisionnement en matière première est crucial pour assurer les commandes, conduisant à une anticipation accrue et un stockage durable de matériaux. L'entreprise rencontrait des problématiques de stockage en terme d'espace et de rangements, complexifiant la circulation, le transfert des éléments et la réalisation de certaines activités.



Photo de l'atelier avant intervention

MÉTHODE UTILISÉE

- Mise en place d'une démarche participative au sein d'un groupe projet : chef d'entreprise, assistante de direction, responsable du bureau d'étude, chef d'équipe fabrication, chef d'équipe montage, ergonomiste.
- Réalisation d'un diagnostic par le consultant, à travers l'observation des activités de travail et l'organisation d'entretiens avec les salariés, afin de comprendre les situations de travail et ce que représente le quotidien des travailleurs.
- Accompagnement de l'entreprise dans la mise en place des choix d'aménagement : espace fabrication, stockage des supports avant montage et préparation des accessoires.

RÉSULTATS

- Mise en place d'un dialogue pour réfléchir collectivement aux manières de résoudre les problèmes en favorisant la transmission d'informations descendantes et ascendantes.
- Installation de racks de stockage dans l'espace fabrication pour désencombrer et améliorer les flux.
- Aménagement des postes de coupe au sein de l'espace fabrication avec la mise en place d'une table fixe et de chariots pour faciliter les transferts.
- Réagencement d'un poste de tri, avec la création d'un plan de travail et la mise en place d'une procédure de pointage et de répartition des éléments.



Photo de l'atelier après intervention

Boîte à outils | Structuration d'une démarche participative : constituer un groupe de pilotage (décisionnaires, acteurs impliqués, représentants du personnel) pour cadrer le projet et prendre les décisions + des groupes de travail permettant d'assurer une cohérence avec les réalités du terrain (opérateurs, etc).